

Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite

Section des Côtes d'Armor

La Lettre d'information N°3 – Septembre 2023

ÉDITORIAL



Chers Compagnons,

l'espère que vous avez passé un bon été et que vous avez fait le plein d'énergie pour la fin de cette année. Comme vous le savez, elle sera marquée par les 60 ans de la création de notre Ordre le 3 décembre 1963 par le Général de Gaulle alors président de la République. L'ONM est ainsi devenu le second ordre national français, comptant 177 000 membres distingués par la République pour leur action.

Sur notre département, après une décroissance liée au COVID et à des promotions plus restreintes, nous sommes revenus à 200 compagnons. Votre comité et moi faisons effort pour porter haut la lumière bleue de notre ordre. Tout d'abord pour vous proposer de mieux se

connaître à travers des activités communes : sorties, conférences, galette des rois. Rappelons que la solidarité entre nous commence par se connaître et assurer le transport pour se retrouver. Pour faire le lien, nous avons lancé, il y a un an, cette lettre trimestrielle à votre attention. Elle existe sous forme numérique mais, sur demande, quelques exemplaires imprimés peuvent être adressés par courrier.

Nous sommes aussi attentifs à faire connaître et reconnaître l'ordre du Mérite. A ce titre, nous sommes en contact avec les autorités civiles et militaires et représentons notre ordre à beaucoup de cérémonies publiques et privées. Nous montrons ainsi que nous ne sommes pas qu'un club de médaillés mais représentons des gens dont l'action a été reconnue par la Nation et qui restent disponibles encore. Notre mission est la transmission du civisme et de la citoyenneté aux jeunes. Les évènements récents montrent l'ampleur de la tâche que nous contribuerons ensemble à mener. Votre comité et moi comptons sur chacun d'entre VOUS.

Philippe Delaporte président

Nominations dans les Côtes d'Armor

Ont été nommés Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Par décret du 3 juin 2023 Madame Isabelle Blégean Par décret du 24 novembre 2022

Madame Stéphanie Genetay Par décret du 2 juin 2023 Monsieur Jean Gresset

Madame Chantal Lecointe-Laumond Capitaine Didier Beganton Madame Cathy Lassalle-Marciniak Chef d'escadron Yannick Bellier

Ont été nommés dans notre département

Madame Émeline Barrière sous-préfète, directrice de cabinet du Préfet des Côtes d'Armor,

Monsieur Thomas Oudinot, sous-préfet de Lannion depuis novembre 2022,

Le Commissaire principal Arnaud Garnier, Directeur Départemental de la Sécurité Publique,

Le capitaine Yoann Rantrua, à la tête de la compagnie de Lannion,

La cheffe d'escadron Marion KLEIN, à la tête de la Compagnie de gendarmerie de Saint-Brieuc.

Ils ont rejoint notre Association ANMONM 22

M. Roger Souplet, chevalier, retraité

M. Thierry Le Faou, Chevalier, major de Gendarmerie

M. Jean-Yvon Renault, Chevalier, major de la Marine

Colonel Stéphane Privat, Chevalier, Commandant le groupement de M. Philippe Buisson, Commandeur, médecin chef des armées

M. Alain Faleur, Officier, retraité de l'Éducation Nationale

M. Gilles Darcel, Chevalier, dessinateur

M. Robert Mélinon, Chevalier, issu de l'ANMONM 77

M. Christian Dubourg, Commandeur, médecin chef des Armées

Mme Isabelle Blégean, Chevalière, directrice de la police municipale de St-Brieuc

Le Comité de la section ANMONM des Côtes d'Armor

Les membres du bureau

Philippe DELAPORTE Président Alain PAVEC Secrétaire Général Christian MARCHIONINI Webmestre Sylvie RHIM Trésorière

Les vice-présidents délégués

Gérard FALEZAN Vice-Président Délégué du secteur Lannion Annie LE COZ Vice-Président Délégué du secteur Saint-Brieuc Serge LEMASSON Vice-Président Délégué du secteur Dinan Alain PAVEC 1^{er} Vice-président délégué du secteur Guingamp

Les membres du comité

Jacqueline CARRÉEJeanne HAMONEmmanuel MÉGRETJean-Paul DUBOISGérard LE BIHANPatrick PERSONBenjamin FORESTCharles LE TERTRERenaud RHIM

Nos dernières activités

AG 2023

L'assemblée générale de notre section s'est tenue à Lamballe-Armor le 3 juin 2023. Nous avons été accueillis par Madame la Maire déléguée de Maroué qui a mis la salle Annick Prigent à notre disposition. Nous recevions les présidents de la Légion d'honneur, Jean-Yves Naourès et des Médaillés Militaires, Hubert Garric, qui sont aussi membres de notre association, ainsi que Jean-François Le Mée président des Palmes académiques.



Après un mot d'accueil, le président a présenté le rapport moral. Il a présenté les objectifs de la section des Côtes d'Armor : faire connaître et reconnaître l'ordre national du Mérite tant auprès des autorités que de nos médaillés. Loin d'être seulement un club d'anciens médaillés nous sommes des personnes qui ont été honorées par la Nation et qui mettent leur talent au service de la communauté. Nous avons rappelé que 2023 est le 60ème anniversaire de la création de notre ordre par le Général de Gaulle, alors Chef de l'État.

Puis notre secrétaire général a présenté le rapport d'activité et relaté les points forts de l'année : congrès national de Nancy en juin, réunion inter-sections du grand Ouest à Saint-Brieuc en octobre, la conférence de l'ancien Ambassadeur de France en Ukraine à Ploufragan en juin, la sortie de Bréhat. Il a également dressé le portrait de notre section passée de 169 compagnons à 191 au 31 décembre 2022 et 200 à la date de l'assemblée. Rappelons que notre moyenne d'âge est de 76 ans.

Notre trésorière, qui quitte ses fonctions et le comité, a présenté les comptes se soldant par un résultat de l'exercice de 907,37 € et un fonds associatif, sur compte courant et placé sur livret de 11 669,97 €. Le président, au nom du comité et de la section l'a remerciée pour toutes ces années de trésorière adjointe puis trésorière.

Ces 3 rapports ont été approuvés à l'unanimité par les compagnons présents ou représentés. Le vote pour le renouvellement partiel du comité a vu la réélection de Mmes Jacqueline Carrée et Annie Le Coz et M. Philippe Delaporte, Gérard Le Bihan, Charles Le Tertre et l'élection de Renaud Rhim.

A l'issue de l'AG formelle, Gérard Le Bihan, délégué de la Fondation Un Avenir Ensemble et Jacqueline Carrée deux fois marraine, ont présenté la Fondation créée par la Grande Chancellerie qui encourage, les membres de la Légion d'honneur et de l'Ordre du Mérite ainsi que les Médaillés Militaires à parrainer des jeunes scolaires méritants, souvent issus de milieux défavorisés et à les conduire jusqu'à leur insertion professionnelle.

Après un vin d'honneur offert par la Mairie de Lamballe-Armor, nous avons poursuivi notre journée par un repas au Manoir des Portes à La Poterie. Une réunion de comité a élu le nouveau bureau (Voir ci-dessus) et la journée s'est terminée par une visite du nouveau Musée Mathurin Méheut situé dans l'enceinte des anciens haras.

Remercions encore notre compagnon, Loïc Cauret, ancien maire de Lamballe, pour l'organisation de cette belle journée qui restera un grand souvenir dans la mémoire de notre ANMONM 22.

Cadets de la gendarmerie

Après notre assemblée, nous avons déposé une gerbe au monument aux morts de Maroué puis nous avons accueilli le Préfet Stéphane Rouvé, le sénateur Gérard Lahellec, le député de la circonscription Marc Le Fur et le Maire de Lamballe-Armor, Philippe Hercouet.

Le Préfet a remis à la majore de la promotion des Cadets de la Gendarmerie, en présence du Commandant de Groupement, le colonel Stéphane Privat, le diplôme d'honneur décerné par notre ANMONM 22. Les Cadets se sont vu remettre une médaille individuelle des mains du Préfet et des anciens de la gendarmerie, titulaires de la LH, de l'ONM ou de la Médaille Militaire. Ces 23 jeunes, issus pour la plupart du Service National Universel ont suivi une formation de 14 semaines. Certains passeront les concours pour devenir gendarmes, d'autres deviendront réservistes de la gendarmerie. L'ANMONM 22 a voulu, par ce diplôme d'honneur, mettre en valeur leur civisme et la citoyenneté dont ils ont fait preuve.

Le musée Mathurin Méheut (1882-1955)

A l'issue de l'assemblée générale de l'Ordre à Maroué et du déjeuner qui a suivi le 3 juin, des compagnons ont pu visiter le nouveau musée monographique consacré à l'œuvre de « Mathurin Méheut » qui regroupe dans les anciennes écuries n°12 du

Haras National, 300 pièces sur les 5.000 que comprend l'important fonds de l'enfant du pays de Lamballe. Ce fonds comprend des dessins, des aquarelles, des peintures, des céramiques (Sèvres, Quimper) et la spectaculaire tapisserie de la mer, tissée en 1946 aux Gobelins, et qui se trouvait précédemment dans le bureau du préfet des Côtes d'Armor à Saint-Brieuc.

Élève de l'École régionale des beaux-arts de Rennes puis de l'École nationale supérieure des arts décoratifs à Paris, il s'établit dans la capitale mais reste très attaché à la Bretagne et à ses habitants en tant que peintre qu'il sillonne inlassablement au fil de sa carrière et ses voyages. L'homme est aussi illustrateur. Il se distingue dès 1910 par ses dessins du milieu marin réalisés dans un contexte scientifique durant deux années à la station biologique de Roscoff.



De retour en France après un voyage qui l'avait mené dans le Pacifique, l'artiste, mobilisé pendant la première guerre mondiale, réalise de 1914 à 1919 des milliers de croquis des champs de bataille. Son témoignage est particulièrement spectaculaire.

Décorateur et céramiste, il créée notamment un service de table baptisé La Mer et la vaisselle du restaurant parisien Prunier. La Compagnie des Messageries maritimes entre 1924 et 1935 (L'Aramis, Le Champollion...), la Compagnie générale transatlantique entre 1935 et 1952 (Le Normandie, L'Île -de-France...) et la Société française des transports pétroliers entre 1951 et 1957 (Le Sologne, Le Camargue...) le sollicitent. Il reçoit des commandes pour 25 navires en tout identifiés à ce jour. Son activité de décorateur s'exprime également : à Pittsburgh pour Heintz ou encore celui de l'Institut de géologie de Rennes, inauguré en 1947. Ce dernier est le seul ensemble décoratif encore visible dans son intégralité.

Mathurin Méheut a beaucoup voyagé dans sa vie, en fait il a parcouru la planète. Il se rend en 1913-1914 aux États-Unis, à Hawaï et au Japon grâce à une bourse de la fondation Albert Kahn, banquier parisien qui lui confiera pour partie, la décoration de sa résidence du Cap d'Antibes. En 1930, il revient aux États-Unis (Pittsburgh), il transite par Athènes en 1932 pour rejoindre la Crète où les Messageries maritimes l'envoient préparer le décor de L'Aramis. Il voyage également en croisière vers l'Égypte et l'est méditerranéen et tardivement en Espagne.

Cette visite a été particulièrement appréciée par nos Compagnons qui pour la plupart d'entre eux découvraient ce remarquable site. A recommander, sans réserve.

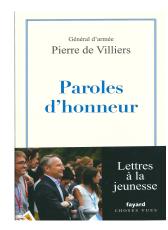
CLT

Le coin lecture

Paroles d'honneur - Général Pierre De Villiers

Il fut un temps où honorer ses engagements était considéré comme le devoir le plus précieux. Quand on parcourt le livre « Paroles d'honneur » du Général d'Armée Pierre de Villiers, ancien chef d'état-major de nos armées, on a l'impression d'être devant l'incarnation même de cette notion de l'honneur. Ce livre, paru en Octobre 2022, nous explique très simplement les défis du monde contemporain, monde en constante évolution nécessitant des qualités d'adaptation rapide.

Alors que certains décrivent la jeunesse en peine de sens, le général de Villiers se penche avec bonté sur nos jeunes ; pour lui, il faut de la fermeté certes, mais il ne conçoit cette fermeté que dans le respect et l'envie de faire progresser. C'est pour lui un socle nécessaire à la construction d'un adulte. Au fil des pages, il rappelle qu'un chef charismatique est un homme capable de mobiliser autour de lui par sa conviction, son sens de l'histoire, du devoir et du dépassement de soi. Sa prescription est claire, limpide : fermeté dans un gant de tendresse, respect, confiance. C'est franc, direct. Comme le chef qu'il a été pendant toute sa carrière, il indique au lecteur le cap à suivre avec netteté.



ALC

Un peu d'humour gaullien

Ouverture de la chasse! Lors d'une chasse présidentielle à Rambouillet, un invité s'adresse au Général : « Ah! Mon Général, la chasse! Que d'émotions! C'est vraiment comme à la guerre! » De Gaulle: « Oui ... à une différence près cependant: à la guerre le lapin tire! »

Notre sortie annuelle au Fort La Latte jeudi 22 juin

Perdus dans la brume épaisse du petit matin, nous étions quelques-uns à faire grise mine mais notre président, en homme de mer averti, nous assurait qu'il sentait le soleil poindre et il avait raison. Peu à peu le brouillard s'est levé ne laissant plus que quelques écharpes blanches s'étirant au-dessus de nos têtes. nous avons été accueillis par M. Jean-Charles Danier, ancien maire de la commune de Fréhel et ancien président des Palmes Académiques des Côtes d'Armor. Nous étions 33 compagnons avec nos amis des Palmes Académiques, de le Légion d'honneur et de l'ANM35 conduite par son président Michel Poignard, notre référent national auprès du Conseil d'Administration, pour découvrir ou redécouvrir un des sites marquants de notre département à quelques encablures des hautes falaises du cap Fréhel; devant nous le château-fort du Fort La Latte tout vêtu de grès rose se dressait, fier de ses créneaux, de son donjon, de ses remparts et autres courtines sur son promontoire rocheux.

Notre imagination nous emportait alors au 13e siècle quand le premier château y fut construit. On l'appelait alors le château de la Roche Goyon, du nom du seigneur local. Forteresse impressionnante sur son promontoire rocheux, surplombant les eaux couleur d'émeraude, il repoussa plusieurs assauts sauf deux : l'un mené par le connétable Duguesclin en 1379 au nom du roi de France lors de la guerre de succession des ducs de Bretagne dont l'édifice se sortit sans trop de dommage, et l'autre qui fut très sévère pendant les guerres de religion en 1597 le laissant quasiment en ruines.

Ce n'est que sous le règne de Louis XIV qu'il fut reconstruit selon les plans du Sieur Garangeau, collaborateur de VAUBAN avec l'apport d'un grand remblai de terre pour le renforcer contre les tirs d'artillerie de la marine anglaise. Il faut dire qu'il avait un rôle stratégique d'importance pour Saint-Malo dont l'accès au port dépendait des marées, la baie de la Fresnaye voisine servant de mouillage d'attente pour les navires.

Un peu impressionnés, nous franchissons les deux ponts-levis successifs enjambant des failles naturelles pour nous trouver devant d'épaisses portes ferrées et une herse avant de découvrir la barbacane. Autant d'obstacles successifs protégeant le château! Quelques pas encore et nous voilà dans le château proprement dit. Les plus courageux d'entre nous entreprennent alors le cheminement sur les remparts et les plus audacieux l'ascension du donjon, effort largement récompensé par la vue à 360°, site grandiose à couper le souffle.



Au passage nous découvrons les salles basse et haute, meublées, qui nous ont permis de mieux imaginer la vie dans ces demeures d'un autre temps. La journée se prolonge par un temps de restauration à Pléhérel, temps chaleureux suivi pour certains par un retour via le vieux bourg de Pléhérel et les Sables d'or et ses bois. Une belle, très belle journée!

ALC

Le saviez-vous?

Prendre avec des pincettes

Voilà une expression devenue banale dont on ne connaît pas toujours l'origine. Lors de notre sortie annuelle au Fort La Latte nous avons pu découvrir un four à boulets remarquablement conservé. Pour enflammer les structures d'un vaisseau on lançait des boulets de canon rougis par le feu (1000 degrés quand même !!!).



Il fallait se servir de pincettes avec beaucoup de vigilance et de soin pour introduire les boulets dans le fût du canon : ce n'était pas chose aisée. L'expression de nos jours est utilisée au sens figuré signifiant que le sujet est polémique et nécessite pour s'en emparer de mille et une précautions!

ALC

Agenda des prochains mois

*Célébration des 60 ans de la création de l'Ordre : une cérémonie est prévue le 1er décembre au Sénat à Paris.

*Réunion inter-sections à Brest le 14 octobre 2023.

Revue de l'ANMONM 22 à destination des membres de la section de l'Ordre National du Mérite des Côtes d'Armor Directeur de la publication : Philippe DELAPORTE



Rédactrice en chef : Annie LE COZ - Conception : Christian MARCHIONINI La revue de l'ANMONM 22 est éditée par la section ANMONM des Côtes d'Armor 5, rue Brizeux 22000 Saint-Brieuc

Lettre n°3

Suivre notre actualité sur notre site ANMONM 22.org